



SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Parcours Qualité des milieux aquatiques

Master Mention Sciences de l'eau



ECTS
120 crédits



Durée
2 ans



Composante
Collège
Sciences et
Technologies
pour l'Energie et
l'Environnement
(STEE)



Langue(s)
d'enseignement
Français,
Anglais

Présentation

L'eau est un patrimoine de l'humanité et l'amélioration de la qualité des milieux aquatiques représente aujourd'hui un enjeu incontournable. La directive cadre sur l'eau est construite autour d'objectifs environnementaux qui posent le cadre d'une gestion durable de l'eau. Les objectifs majeurs sont la non détérioration de la ressource eau, l'atteinte du bon état chimique et biologique, la réduction ou la suppression de la pollution occasionnée par certaines substances et le respect des normes dans les zones protégées. Après une année commune aux parcours de la mention Sciences de l'Eau, le parcours M2 Qualité des Milieux Aquatiques (**QuaMA**) vise à former des professionnels dans les secteurs de la protection de ces milieux;

Indicateurs de réussite

Taux de réussite

Enquêtes 2017/2018 à 2021/2022 : 85%

Taux de poursuite d'études

Enquête 2019/2020 :

83% de la promotion a répondu à l'enquête (promotion de 6 étudiants)

Sur ces 83%, 0% ont poursuivi leurs études juste après l'obtention du diplôme.

Taux d'insertion professionnelle

En cours d'évaluation.

Plus d'informations :

<https://ode.univ-pau.fr/fr/index.html>

Objectifs

Le parcours **QuaMA** a pour objectif de former des cadres experts dans le domaine des milieux aquatiques continentaux, côtiers et littoraux.

Votre université

Savoir-faire et compétences

Le diplômé du Parcours **QuaMA** possèdera des connaissances sur les processus d'évolution des milieux



physiques et des espèces chimiques ainsi que sur leur modélisation analytique et numérique. Il possèdera également des compétences en observation des processus physico-chimiques mis en jeu dans les milieux aquatiques.

Le parcours vise à former des professionnels dans les secteurs de la protection de la qualité physico-chimique des milieux aquatiques, capables :

- * de mettre en œuvre des protocoles de suivi et de prospection
- * de mettre en place un diagnostic et une surveillance
- * d'agir dans le conseil et l'aide à la décision
- * d'anticiper et modéliser les impacts liés aux changements naturels et anthropiques.

Ces experts seront aptes à identifier, corriger et prévenir les effets des altérations et pressions s'exerçant dans les milieux aquatiques.

Les + de la formation

TIC-TICE, pédagogie numérique

La formation met à disposition les supports de cours en pdf en ligne sur la plateforme Elearn (accès réservé aux étudiants UPPA). La gestion des rapports de stage (archivage, accès..) sera effectuée par la BU.

Conseil de perfectionnement

Le parcours **QuaMA** sera suivi par un conseil de perfectionnement composé: du directeur de la composante, du responsable de la mention, des responsables d'année M1 et M2, des directeurs d'unités de Recherche sur lesquelles le parcours est adossé, de deux représentants étudiants, d'un représentant du personnel administratif, de quatre représentants du monde professionnel, et de deux représentants du monde socio-économique et politique.

Le conseil de perfectionnement se réunira une fois par an.

Dispositifs d'aide aux étudiants : <http://scuio-ip.univ-pau.fr/live/>

Organisation

Organisation

La première année du Master STAAE est commune aux parcours QuaMA et DynEA. Elle est constituée de cours obligatoires pluridisciplinaires (chimie, statistique, écotoxicologie, langue) et de cours optionnels dans les domaines de la physique, la chimie, la génétique et l'écologie des milieux aquatiques.

Les étudiants se destinant au parcours QuaMA devront suivre prioritairement les modules concernant la physique/ chimie des milieux aquatiques.

Le contenu des études comprend :

- * des enseignements théoriques et pratiques principalement dans les domaines de la chimie et de la physique.
- * de l'apprentissage par projet
- * un stage obligatoire en M1 et M2.

Contrôle des connaissances

Dans le cadre de la formation, le contrôle des connaissances porte sur l'ensemble des Unités d'Enseignement (UE) et s'effectue sous forme d'examens écrits, oraux et/ou contrôle continu. L'obtention du Master est prononcée à l'issue de la soutenance du travail réalisé en stage de M2 (rapport écrit + soutenance).

Sessions d'examen :

Pour le M1 :

- 1^{ère} session en janvier (1^{er} semestre) et juin (2^{ème} semestre)



- 2^{ème} session en juin.

Pour le M2 :

- 1^{ère} session en janvier et juillet

- 2^{ème} session en juillet

ATTENTION LE REDOUBLEMENT EST INTERDIT EN M1 ET M2

Ouvert en alternance

Type de contrat : Contrat d'apprentissage, Contrat de professionnalisation.

Calendrier de l'alternance :

Stages

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 2 à 4 mois en M1, 6 mois en M2

Admission

Conditions d'admission

Vous trouverez les modalités d'admission au master dans l'onglet admission du master Sciences de l'eau

Consultez les attendus et critères d'examen des candidatures en M1

Modalités d'inscription

Les inscriptions se font en ligne.

Attention, sont concernés par ce calendrier tout étudiant titulaire d'un diplôme national de Licence français et les étudiants ressortissants d'un pays de l'UE.

› **Dates limites d'inscription M1** (Après votre acceptation définitive sur la plateforme Mon Master, un délai de 48 h peut être nécessaire pour s'inscrire en ligne) :

- * Pour une proposition d'admission acceptée définitivement jusqu'au 15 juillet 2024 inclus : **Vendredi 19 juillet 2024 à 12h**
- * Pour une proposition d'admission acceptée définitivement entre le 16 juillet et le 26 août inclus : **Jeudi 29 août 2024**
- * Pour toute proposition d'admission acceptée à partir du 27 août 2024 : **Inscription obligatoire dans un délai de 48h.**

› **Dates limites d'inscription M1 étudiants internationaux (hors UE)** :

lundi 30 septembre 2024 inclus (visa obtenu tardivement)

› **Dates limites d'inscription M2** :

Lundi 2 septembre 2024

› **Dates limites d'inscription M2 étudiants internationaux (hors UE)** :

lundi 30 septembre 2024 inclus (visa obtenu tardivement).

Faute d'inscription effective à la date limite indiquée, vous êtes réputé démissionnaire et la place sera attribuée pour d'autres personnes sur liste d'attente.



Droits d'inscription et tarification

Consultez les [montants des droits d'inscription](#).

L'établissement applique une exonération partielle des droits différenciés pour tout étudiant extra communautaire relevant de la formation initiale s'inscrivant en master.

Capacité d'accueil

35 étudiants en M1

15 étudiants en M2

Et après

Poursuite d'études

Secteurs d'activité

- Bureaux d'études et entreprises privées dans les domaines de l'environnement
- Administrations centrales et décentralisées de l'environnement (DREAL, Agences de l'Eau, ONEMA,...)
- Organismes publics de recherche (INRA, CNRS, Ifremer, BRGM, IRD,...)
- Services techniques des collectivités locales (communes, agglomérations,...)
- Associations de protection ou de conservation de l'environnement,

Métiers

- Chargé d'études environnement
- Directeur de bureau d'études
- Attaché territorial, chargé de mission
- Ingénieur d'études qualité management de la ressource en eau
- Expert, chef de projet en étude d'impact
- Conseiller en qualité des milieux aquatiques
- Gestionnaire de milieux naturels
- Chercheur, enseignant-chercheur

Infos pratiques

Contacts

Cédric Tentelier

✉ cedric.tentelier@univ-pau.fr

Mathilde Monperrus

✉ mathilde.monperrus@univ-pau.fr

Contact administratif

Scolarité Masters Anglet

✉ stee_scolarite_anglet@univ-pau.fr

Contact administratif

DFTLV

☎ +33 5 59 40 78 88

✉ accueil.forco@univ-pau.fr

Contact administratif


Mission Handicap

☎ +33 5 59 40 79 00


✉ handi@univ-pau.fr



Lieu(x)

 Anglet

Campus

 Anglet

En savoir plus

Collège Sciences et Technologies pour l'Énergie
et l'Environnement (STEE)

 <https://www.univ-pau.fr/collegestee>



Programme

Semestre 1

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
Mesures et analyses physico-chimiques	UE	15h	3h	12h	3
Analyses univariées et multivariées	UE		45h		6
Ecotoxicologie	UE	35h	15h		5
Hydrology	UE	15h	20h		4
Fonctionnement et vulnérabilité des écosystèmes côtiers	UE	12h		12h	2
UE parcours QUAMA	Choix				10
Hydraulique	UE	10h	10h	10h	3
Monitoring networks	UE	15h		20h	4
Méthodes d'analyse de polluants	UE	15h	3h	12h	3

Semestre 2

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
Gouvernance de l'eau	UE		20h		2
Anglais	UE		20h		2
Stage	UE				14
UE SIG / Topographie	UE		20h	10h	4
Gestion de projet	UE				4
Gestion et communication	EC		12h	4h	1
Gestion de projet	UE				3
Gestion de projet entreprise (alternant)	EC				3
Gestion de projet tuteuré (non alternant)	EC				3
UE parcours QUAMA	Choix				
Dynamique côtière	UE	10h	10h	10h	4

Semestre 3

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
Statistiques appliquées aux données environnementales I	UE		32h		3
Diagnostic des milieux aquatiques	UE	20h	20h	10h	5
Transferts continent-océan : fondamentaux et modélisation en zone côtière	UE		40h		4
Microbiologie	UE		20h		2
Anglais	UE		20h		2



Solutions de traitement des milieux aquatiques	UE	12h	8h	3
Introduction	EC	12h	8h	2
Approfondissement	EC	10h		1
Restauration écologique	UE	22h	8h	3
Gestion de projet tuteuré	UE			4
Gestion de projet	EC	10h	4h	1
Projet tuteuré	UE			3
Projet tuteuré (non alternant)	EC		110h	3
Projet entreprise (alternant)	EC		110h	3
projet Fablab milieux aquatiques	UE		42h	2
Statistiques appliquées aux données environnementales II	UE	18h		2
Transferts continent-océan : modélisation hydrologique	UE			2

Semestre 4

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
Stage	UE				30